

Objet : compte-rendu du dernier Conseil d'établissement

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'établissement du 28 mars a réuni les représentants des enseignants, des ASEM, des membres OGEC, et un parent de chaque classe, ainsi qu'Isabelle BOULAY, adjointe aux affaires scolaires de Saffré et Justine Berthelot, directrice du temps péri-scolaire (restaurant scolaire et APS).

1- Horaires de classe :

Les cars ont des difficultés pour être à l'heure le matin, les circuits commençant après ceux des collèges de Nozay, aussi deux réunions se sont déroulées à la mairie avec la Région et le SITS ; il n'y aura pas de 7^e car (problème de recrutement de chauffeurs), la proposition faite pour notre école est de décaler le début des cours le matin, ce qui donnerait :

pour les maternelles 8h40-11h50 et 13h20-16h20

pour les élémentaires : 8h40-12h10 et 13h35-16h20

L'école publique étant contre la proposition des horaires qui a été faite par la mairie, c'est l'Inspection académique qui validera ou non le changement d'horaires.

2- Rangs restaurant scolaire :

Chaque jour, le retour des rangs des maternelles et des élémentaires est difficile, les élèves ne respectent pas les règles, ils ne restent pas en rang, doublent, courent, se bousculent, vont sur la route ou sous l'aubette des cars, crient, jouent, lancent des cailloux.... Ils n'écoutent pas le personnel municipal qui les encadre. Les élèves sont les premiers à se plaindre de ce problème. Les parents l'ont également mentionné dans le questionnaire sur le projet éducatif.

Aussi, des réflexions ont commencé en classe pour rappeler pourquoi et comment se mettre et rester en rang, rappeler les comportements interdits ; les élèves ont même listé des sanctions possibles. Afin de faire du lien entre les encadrantes et les enseignants qui peuvent reprendre les élèves quand ils reviennent à l'école, différentes pistes ont été envisagées : cahier pour noter le nom des élèves ne respectant pas les règles, transmission aux enseignants, sanction immédiate et discussion, proposition d'accueillir le personnel municipal dans les classes pour des temps d'échange sur ce sujet...

Tous les intervenants doivent se sentir concernés, nous ne pouvons pas banaliser ces comportements.

Une boîte à idées est disponible désormais dans le restaurant scolaire pour recevoir des propositions d'amélioration du temps du midi. Mais pour améliorer la situation, nous avons aussi besoin de votre soutien, vous parents. Quand vos enfants ont eu un comportement répréhensible, il est important d'en parler avec eux et de leur rappeler qu'ils doivent respecter les règles. Vous vous y êtes engagés en signant les différents règlements. Vous êtes également invités à venir voir comment se passe ce temps le midi, il suffit de prévenir Justine.

Un parent représentant a reçu un mail de parents sur l'organisation des places des élèves à la cantine. Ce sujet sera abordé par Justine avec les parents concernés.

3- La loi Blanquer : (et les grèves récentes à l'école publique). Si cette loi passe, y aura-t-il des conséquences pour l'école privée ? Cette loi concerne les écoles publiques.

4- Projet éducatif :

Dans le cadre de la réflexion sur le projet éducatif, les élèves des classes élémentaires ont répondu à un questionnaire sur leur école, par écrit pour les CM, par oral pour les CP-CE qui ont été interrogés par leurs camarades de CM. Les réponses des élèves sont à consulter sur le site Internet de l'école, à l'onglet « conseil d'établissement ».

La réflexion des enseignants fait ressortir les valeurs suivantes pour l'école :

- l'équipe, l'accueil, le soutien,
- le dynamisme, le travail,
- la confiance, la bienveillance, le bien-être, l'écoute
- le partage, l'ouverture, la communication.

Leurs convictions se résument en 3 points : développer le savoir-être pour soi, le savoir-être pour les autres, et le savoir-faire.

Concernant les points à travailler, ils concernent :

- le triangle « élève-enseignant-parents » : pour développer la cohésion et la communication, travailler le lien sur les exigences éducatives.
- la nécessité de communiquer davantage entre enseignants et d'avoir plus de temps pour travailler en cycle.

Du côté des parents, 33% des familles ont répondu au questionnaire. Vos réponses seront dépouillées par quelques représentants du conseil d'établissement et une synthèse sera remise lors du prochain conseil fixé au

16 mai 2019.